

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
Ain 21101301250513-2025-05-13-021-DE
Date de télétransmission : 16/05/2025
Date de réception préfecture : 16/05/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 17

Présents : 9

Procurations : 1

Objet :

Attribution marchés de
travaux salle Chenaille - 3
lots

L'an deux mille vingt cinq

Le 13 mai

Le Conseil Municipal de la Commune d'Echenevex régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle PASSUELLO, Maire d'Echenevex.

Date de la convocation : 7 mai 2025

Présents : Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Catherine BOISSIN, M. Jean-Pierre TROUILLOUD, Mme Marie-Laure BERTRAND, Mme Amélie VAN ETTINGER, Mme Anneke VAN DER VOSSSEN, Mme Leila SMITH, M. Bernd BECK, M. Pierre REBEIX

Excusés : Mme Emilie VINCENT, Mme Jocelyne SCHWALLER, Mme Sylvie PADLEWSKI, M. Stephan BOCKEN, M. Pascal BRUN qui donne pouvoir à M. Pierre REBEIX

Absents : M. Nicolas GRES, M. Guillaume PEREZ, Mme Aurélie VUILLERMOZ

Secrétaire de séance : Mme Marie-Laure BERTRAND

Le Maire **INFORME** le Conseil Municipal que,

Une procédure de consultation des entreprises a été lancée concernant les travaux cités en objet.

La consultation est divisée en 14 lots :

- Lot 1 DESAMIANTAGE
- Lot 2 CURAGE - MACONNERIE - VRD
- Lot 3 CHARPENTE METALLIQUE - COUVERTURE
- Lot 4 FACADES ITE
- Lot 5 MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - OCCULTATIONS
- Lot 6 SERRURERIE - METALLERIE
- Lot 7 PLATRERIE - PEINTURE - PLAFONDS
- Lot 8 MENUISERIE INTERIEURE
- Lot 9 CARRELAGES - FAIENCES
- Lot 10 SOLS SOUPLES
- Lot 11 ELEVATEUR PMR
- Lot 12 PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION
- Lot 13 ELECTRICITE - CFO - CFA
- Lot 14 EQUIPEMENTS PHOTOVOLTAIQUE

Un avis de marché a été envoyé le 21/01/2025 pour parution dans le journal papier le PROGRES du 24/01/2025. La consultation était accessible par les entreprises depuis le profil acheteur <https://webmarche.adullact.org/entreprise> et la réponse électronique obligatoire sur ce même support.

La date limite de remise des offres était fixée au 20 février 2025 à 12h00. Par délibération N°019/2025 en date du 1^{er} avril 2025, les lots 1 à 11 ont été attribués.

Les lots 12, 13 et 14 ont été dépourvus d'offres lors de la consultation initiale. Comme le prévoit la réglementation en vigueur une consultation sans publicité ni mise en concurrence a été lancée auprès de prestataires le 11 mars 2025. La date limite de remise des offres était fixée au 2 avril 2025 12h00.

L'analyse des offres a été effectuée conformément aux critères affichés dans le règlement de la consultation et rappelés ci-après,

Prix : 40 % :	40/100
Note de Y = $40 \times (\text{offre la plus basse} / \text{offre du candidat Y})$	
Valeur technique : Définition et appréciation du critère :	60/100
Le critère « valeur technique de la prestation » sera jugé à partir du mémoire technique.	
Une note de 0 à 60 sera attribuée en fonction de la qualité et de la pertinence de son contenu.	
La « note finale » du critère « valeur technique » est obtenue en appliquant la formule mentionnée ci-dessous à la « note intermédiaire » résultant du cumul des notes des sous-critères :	
Note finale du candidat A = $60 \times (\text{note intermédiaire du candidat A} / \text{note intermédiaire maximum})$	
Pour ce critère, l'offre se voit attribuer une note sur 2 sous-critères à renseigner par le candidat :	
Sous-critère 1 : Analyse du site et Organisation du chantier noté sur 30	
Sous-critère 2 : Mode opératoire du chantier et gestion des déchets, noté sur 30	
Le mémoire technique fourni par le candidat devra être suffisamment explicite et détaillé pour permettre de juger de la qualité de l'offre.	

L'offre recevant la note globale la plus haute sera déclarée comme l'offre économiquement la plus avantageuse.

Au vu du rapport d'analyse des offres présenté par Archibulle, mandataire du groupement de Maîtrise d'œuvre, et :

- Vu les articles L2121-29 et L2122-21 du code général des collectivités territoriales,
- Vu le Code de la commande Publique,
- Vu le rapport d'analyse des offres,

Mme le Maire précise que l'attribution du lot 14 sera proposée au Conseil municipal suivant, compte tenu des informations complémentaires demandées sur les offres remises.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,
DECIDE** d'attribuer les marchés comme suit :

- LOT 12 PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION à la société GERMAIN Gérard pour un montant de 351 428.91 € HT ;
- LOT 13 ELECTRICITE - CFO – CFA à la société ZEFELEC pour un montant de 147 155.39 € HT ;

AUTORISE Mme le Maire à signer les marchés et tous les actes contractuels y afférents nécessaires à leurs exécutions ;

DIT que les dépenses seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal en dépenses d'investissement.

Marie-Laure BERTRAND
Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Echenevex, les jour, mois et an que dessus.
Isabelle PASSUELLO
Maire d'Echenevex,

